

*Vous souhaitez mettre à jour la page « intégrité scientifique » du site de votre établissement, ou la créer de toute pièce : cette fiche vous propose les rubriques principales à y faire figurer.*



## Suggestions de rubriques à faire figurer sur la page intégrité scientifique d'un site web d'établissement

### Introduction

*Un texte sur l'engagement de l'établissement en faveur d'une recherche intègre et responsable, qui peut indiquer par exemple si l'établissement a adopté un texte particulier sur l'intégrité scientifique et/ou signé la Charte de déontologie des métiers de la recherche et la Charte européenne du chercheur. Un tel texte peut également faire état du respect du Code de conduite européen pour l'intégrité en recherche ([dernière version 2023](#)).*

*Information importante à faire figurer sous forme d'encart très visible :*

#### Qui contacter ?

Pour toute demande de conseil ou pour signaler un éventuel manquement à l'intégrité scientifique : *indiquer le contact du RIS (ou de la structure collective chargée de la prise en charge des questions d'IS)*

### Rubrique 1 : Qu'est-ce que l'intégrité scientifique ?

L'intégrité scientifique renvoie à l'ensemble des règles et des valeurs qui doivent régir les activités de recherche pour en garantir le caractère honnête et rigoureux. Mentionnée dans le code de la recherche ([article L. 211-2](#)), elle « contribue à garantir l'impartialité des recherches et l'objectivité de leurs résultats ».

Indispensable au bon fonctionnement des communautés de recherche, l'intégrité scientifique est également le socle d'une relation de confiance entre le monde de la recherche et les autres composantes de la société.

Au-delà des spécificités disciplinaires, les bonnes pratiques en matière de recherche reposent sur des principes communs, qu'explique [le code de conduite européen](#) pour l'intégrité en recherche :

**La fiabilité** dans la conception, la méthodologie, l'analyse et l'utilisation des ressources ;

**Le respect** envers les collègues, les participants à la recherche, la société, les écosystèmes, l'héritage culturel et l'environnement ;

**L'honnêteté** dans l'élaboration, la réalisation, l'évaluation et la diffusion de la recherche, d'une manière transparente, juste, complète et objective ;

**La responsabilité** dans l'exercice d'activités de recherche, de l'idée à la publication, dans leur gestion et leur organisation, dans la formation, dans l'encadrement et le mentorat, et dans les implications plus générales de la recherche.



Eventuellement y ajouter un encart sur les distinctions entre **Intégrité scientifique / déontologie / éthique de la recherche** ou renvoyer directement à la [page dédiée de l'Ofis](#) :

L'**intégrité scientifique, l'éthique de la recherche et la déontologie** sont trois composantes essentielles d'une conduite responsable en recherche.

- › L'intégrité scientifique renvoie aux bonnes pratiques en matière de production et de diffusion des connaissances scientifiques. Elle garantit le caractère honnête et rigoureux des activités de recherche.
- › La déontologie renvoie à un ensemble d'obligations propres à l'exercice d'une profession. En France, lorsqu'un chercheur ou une chercheuse est un agent public, il ou elle voit ses obligations fixées par le Code général de la fonction publique.
- › L'éthique de la recherche concerne, d'une part, les grandes questions que soulèvent certains développements scientifiques et, d'autre part, des questions plus opérationnelles de conformité de protocoles de recherche aux règles de droit et aux recommandations éthiques en vigueur.

Pour en savoir plus sur les différents acteurs institutionnels de ces trois domaines : <https://www.ofis-france.fr/wp-content/uploads/2024/01/IntegriteScientifique-Deonto-Ethique-AfficheOfis2024.pdf>

## Rubrique 2 : Qu'est-ce qu'un manquement à l'intégrité scientifique ?

Toute pratique qui nuit à la fiabilité des résultats et au bon fonctionnement des communautés de recherche est susceptible de constituer un manquement à l'intégrité scientifique. Un manquement peut concerner toutes les dimensions des activités de recherche dans toutes les disciplines, qu'il s'agisse de recherche publique ou privée.

Quelques exemples de manquement pouvant affecter :

- › **La planification et la mise en œuvre du projet de recherche** : défaut d'obtention des autorisations nécessaires (approbation éthique, consentement des participants) ; non-respect des protocoles autorisés ; utilisation abusive de fonds de recherche.
- › **La gestion et les pratiques en matière de données de toute nature** (y compris corpus de textes, archives, images...) : falsification ou fabrication ; gestion ou archivage délibérément déficients ; rétention non justifiée juridiquement, omission ou sélection non justifiée scientifiquement ; traitements statistiques problématiques ; embellissement non mentionné.
- › **Les pratiques en matière de publication, de communication et d'aurat** : plagiat ; signature abusive ou absence de reconnaissance d'une contribution ; auto-plagiat ; non-conformité aux exigences d'usage de l'IA ; citations abusives ou biaisées ; défaut d'impartialité ou de transparence lors d'une prise de parole publique.
- › **Les interactions entre pairs** : *peer-reviewing* biaisé, appropriation de projets de recherche ou d'idées, déficit d'encadrement, empêchement indu de l'avancement des travaux d'un pair, accusation non-fondée de manquement.



La non-déclaration de liens ou de conflits d'intérêt peut également constituer un manquement, ainsi que la violation des lois qui encadrent la recherche sur les personnes ou sur les animaux.

Dans leurs formes les plus graves - ce peut être notamment le cas pour la fabrication, la falsification de données et le plagiat (FFP) – les manquements sont passibles de sanctions disciplinaires.

Pour une présentation plus complète voir : [https://www.ofis-france.fr/wp-content/uploads/2024/10/LOfisfaitlepoint\\_Questceque-Manquement.pdf](https://www.ofis-france.fr/wp-content/uploads/2024/10/LOfisfaitlepoint_Questceque-Manquement.pdf)

## Rubrique 3 : La politique de l'établissement en faveur de l'intégrité scientifique

- › Description des actions en matière de formation/sensibilisation
- › Description des missions et moyens du référent à l'intégrité scientifique ou de la structure collective chargée de la prise en charge des questions d'IS
- › Description des événements organisés à l'échelle de l'établissement
- › Description d'initiatives disciplinaires par certaines composantes de l'établissement
- › ...

## Rubrique 4 : Documents à consulter

*Exemples de documents propres à chaque établissement*

- › Lettre de mission du RIS
- › Rapport annuel d'activités du RIS
- › Documents adoptés par l'instance de gouvernance (charte, procédure pour le recueil et le traitement des signalements de manquements à l'intégrité scientifique, etc)
- › Supports de formation
- › ...

## Rubrique 5 : Textes de référence sur l'intégrité scientifique

*Les évolutions en la matière, tant aux échelles nationale qu'internationale, étant assez fréquentes, il est conseillé de renvoyer au site de l'Ofis, régulièrement mis à jour : <https://www.ofis-france.fr/les-textes-de-reference/>*

